

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET D'ÉDUCATION CIVIQUE
SÉRIE TECHNOLOGIQUE
SESSION 2012

UNE FEUILLE ANNEXE EST À RENDRE
AVEC VOTRE COPIE

Durée : 2 heures ; coefficient : 2

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

Le sujet comporte 11 pages.

ATTENTION : La page 11/11 est à agraffer à votre copie.

Cette épreuve d'Histoire Géographie et d'Éducation Civique comporte trois parties :

Première partie : Histoire ou Géographie, pages 2 à 7. 18 points
Vous traiterez au choix l'un des deux sujets de cette première partie.

Deuxième partie : Éducation civique, pages 8 à 10. 12 points
Vous traiterez le sujet proposé.

Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux, page 11. 06 points
Vous complétez le document-réponse et vous le remettrez avec votre copie.

Orthographe et présentation pour l'ensemble de l'épreuve. 04 points

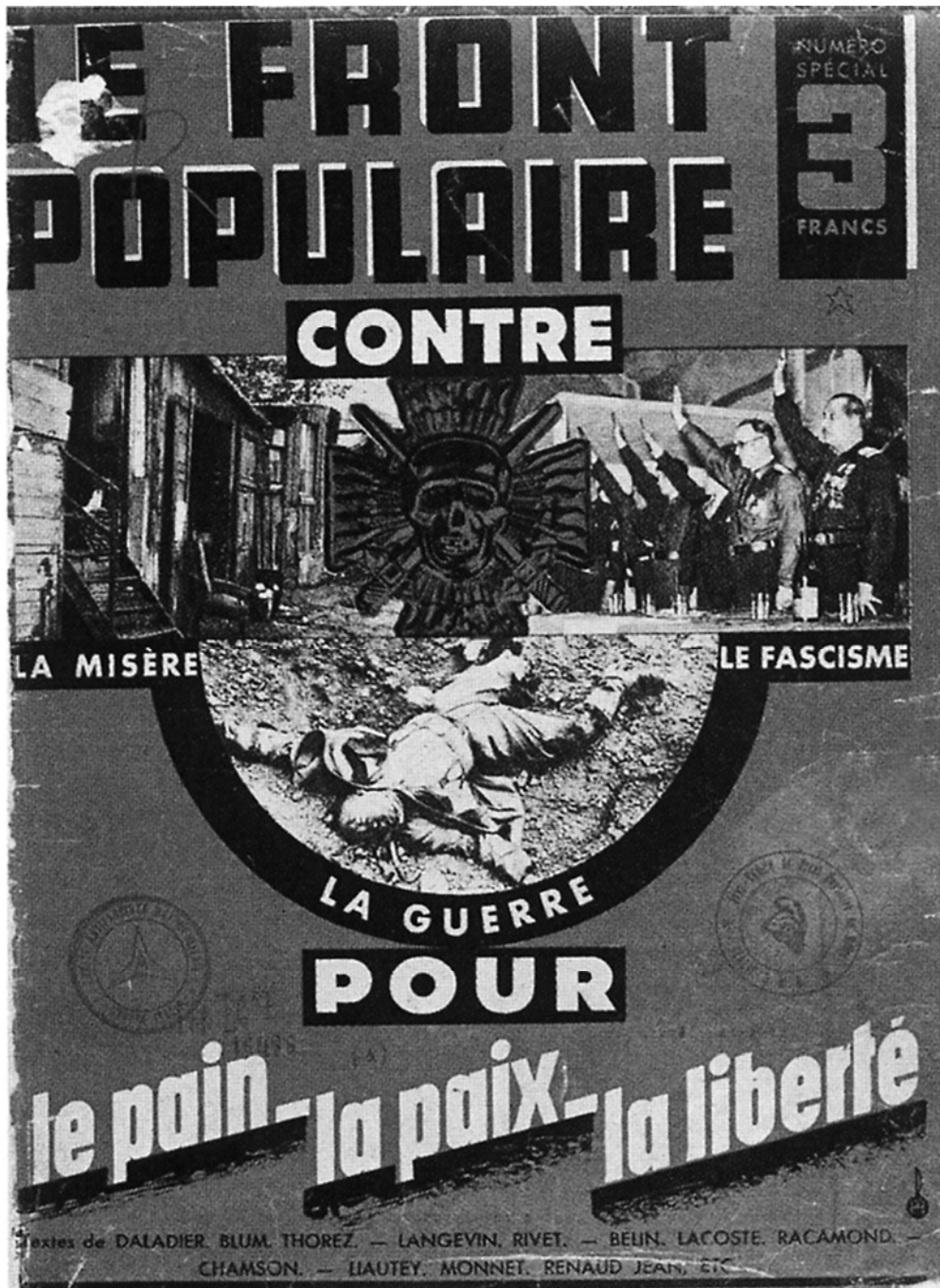
Total : 40 points

Vous devez, avant de répondre aux questions et avant de rédiger, étudier les documents.

Sujet n° 1 : HISTOIRE

1936, LE FRONT POPULAIRE
« LA RÉVOLUTION CULTURELLE DU TEMPS LIBRE »

Document 1 : Couverture d'une brochure diffusée en 1936



Textes de Daladier (radical), Léon Blum (SFIO), Thorez (PCF)...
Source : Archives Charmet/Bridgeman

Document 2 : Discours prononcé par Léo Lagrange (sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'organisation des Loisirs dans le gouvernement Léon Blum) le 10 juin 1936

« La semaine des quarante heures, les congés payés, l'accession de la classe ouvrière et des masses populaires de notre pays à une vie que le travail n'absorbera pas intégralement, posent devant nous le problème de l'organisation des loisirs. Loisirs sportifs, loisirs touristiques, loisirs culturels où doivent s'associer et se compléter les joies du stade, les joies de la promenade, du camping et du voyage et les joies des spectacles et des fêtes. Nous voulons que l'ouvrier, le paysan et le chômeur trouvent dans les loisirs la joie de vivre et le sens de leur dignité. »

Cité par Yann Lasnier, *Léo Lagrange, l'artisan du temps libre*, Éditions Bruno Leprince, 2007

Document 3 : « 1936, l'été des congés payés »

« Aujourd'hui, les congés, c'est comme si ça avait toujours existé. D'ailleurs on parle de vacances, plus de congés payés... » René Huguen, qui n'a jamais oublié ces instants privilégiés, témoigne.

En 1936, il n'a que 16 ans mais déjà une conscience politique, nourrie par un père syndicaliste, cheminot à Saint-Brieuc. « Dès 1934, j'ai participé à des réunions à la Maison du peuple. C'est là qu'on a compris que si on voulait changer les choses, il fallait que les classes populaires se rassemblent ».

Les choses vont changer ; mais de là à imaginer la semaine des quarante heures et quinze jours de congés payés ! « Mon père et ses copains n'y croyaient pas, tellement c'était gros. Mon oncle, qui travaillait chez Bolloré, enlevait sa casquette et criait « Vive Blum ! » quand il croisait des gens. En tout cas, ça a changé la vie des familles. » [...]

Des familles débarquent de Paris grâce aux billets congés payés. « On a vu arriver nos cousins, comme tant d'autres dans ces trains d'ouvriers, en bleu de travail neuf et espadrilles avec leurs femmes en robes légères. Il régnait une atmosphère indescriptible. Les bras et les portes étaient grands ouverts. Tout le monde s'est casé comme il a pu dans ce qui était alors des logements exigus où la notion de confort était inconnue. »

Qu'importe : la joie, les rires envahissent les rues de Saint-Brieuc, sous le regard condescendant* des bourgeois.

* Condescendant : méprisant, hautain

Cité par Hervé Queillé. « 1936, l'été des congés payés », article paru dans le *Télégramme* en 2006
www.letelegramme.com, consulté le 6 janvier 2012

Points**Questions 1** (Document1) :

- a) D'après la brochure, quelles sont les trois menaces auxquelles le Front populaire s'oppose ? **1,5**
- b) Choisissez l'une de ces trois menaces et citez un événement historique de l'Entre-deux-guerres qui l'illustre. **1**

Questions 2 (Document 2) :

- a) Quelle est la fonction de Léo Lagrange en 1936 ? **1**
- b) Citez deux grandes avancées sociales évoquées dans son discours. **1**
- c) Quelles populations sont en priorité concernées par ces avancées ? **1**

Question 3 (Document 3) :

- a) À quel groupe social appartient René Huguen ? **0,5**
- b) Comment la population française accueille-t-elle, selon son témoignage, les avancées sociales liées au temps libre ? Justifiez votre réponse en relevant deux éléments du texte. **2**

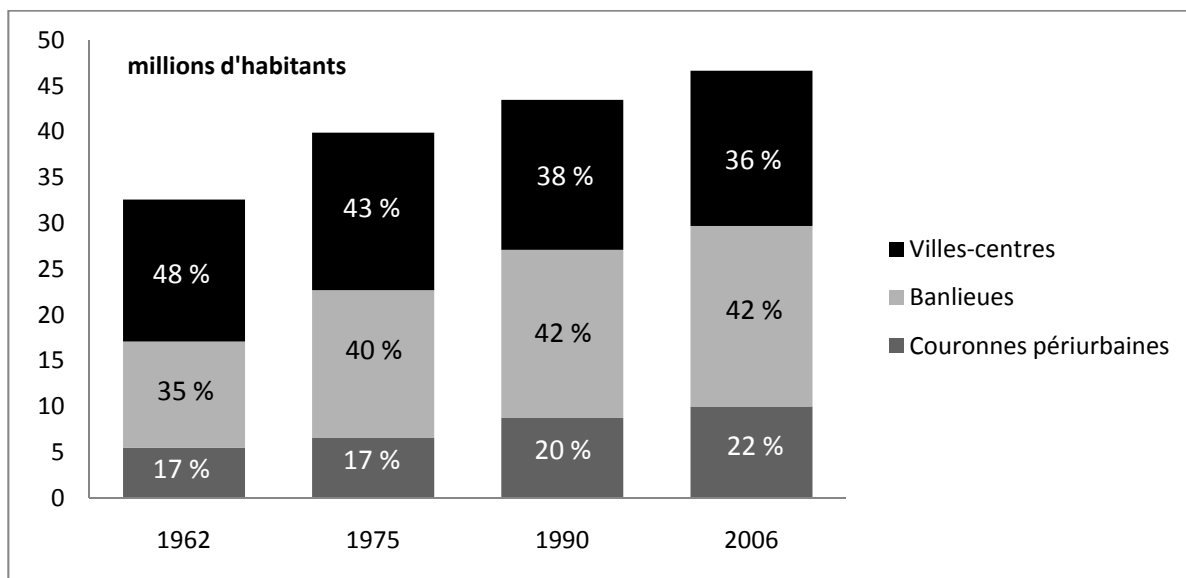
Paragraphe argumenté**10 points**

À partir des informations prélevées dans les documents et en vous aidant de vos connaissances, vous expliquerez dans un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes dans quelles conditions le Front populaire est arrivé au pouvoir en 1936 et quelle politique il a menée.

Sujet n°2 : GÉOGRAPHIE

L'ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN EN France

Document 1 : Évolution de la population urbaine entre 1962 et 2006 (en millions d'habitants)



Recensement de la population, *Rapport INSEE 2009 sur la périurbanisation en France*, <http://www.insee.fr> (consulté le 28 novembre 2011)

Document 2 : Saint-Martin-le-Nœud, un village périurbain

Jean-Michel FOUCHER est un maire heureux. La population de son village aux portes de Beauvais a progressé de 11 % entre 1999 et 2006. Avec ces 107 habitants supplémentaires, la commune passe la barre symbolique des 1 000 habitants et change de catégorie. À la clé, des dotations financières d'État supplémentaires et une représentation doublée à la communauté d'agglomération du Beauvaisis*.

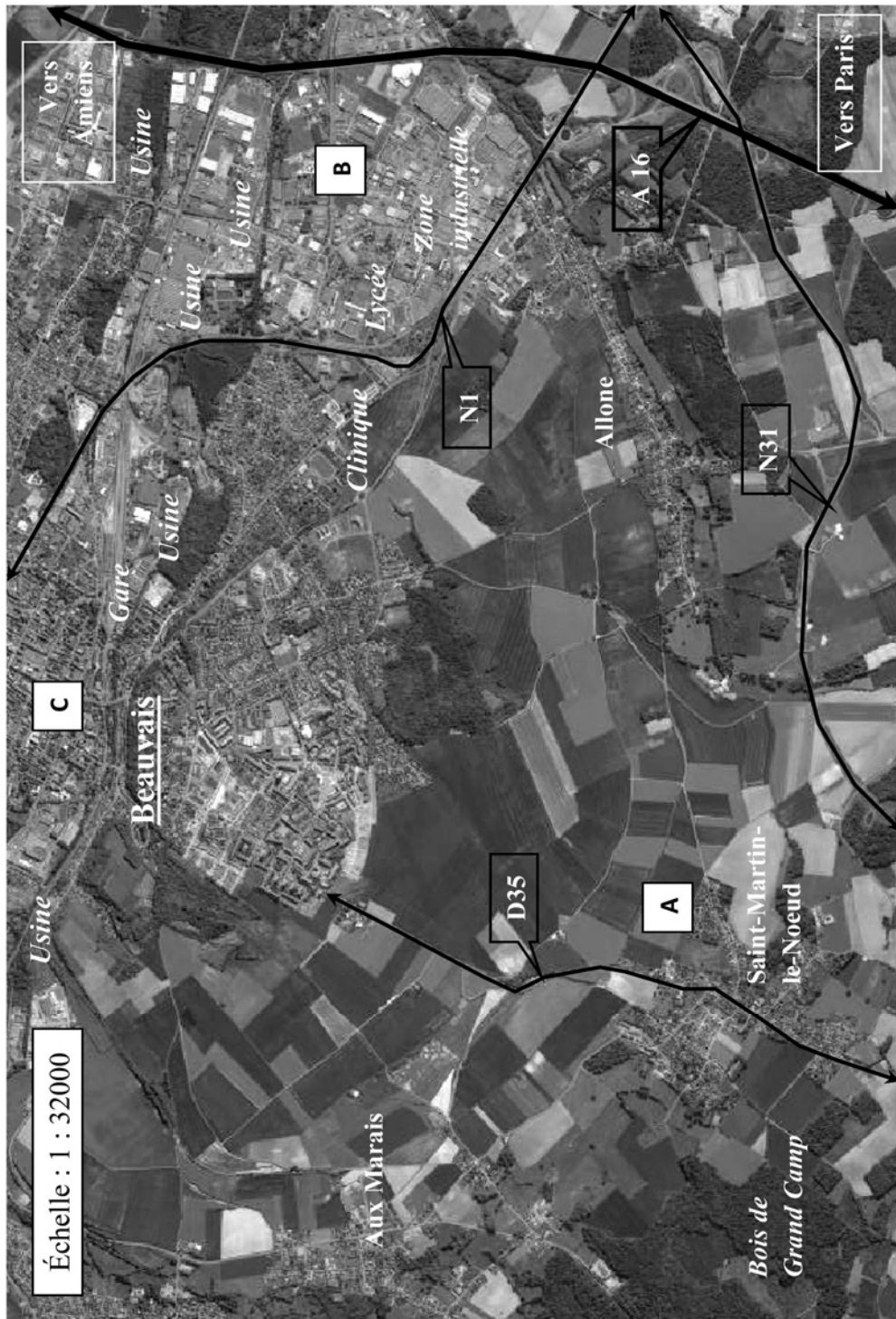
Pour le maire, ce développement est « *le fruit d'une politique de construction dynamique. Un village qui n'évolue pas régresse. Nous devons construire pour conserver notre dynamisme* ». Quarante-cinq maisons nouvelles sont sorties de terre entre 2001 et 2008, une trentaine dans le lotissement la Couture, en face de la mairie.[...] Au total, une quarantaine de maisons, aussi bien en locatif qu'en accession à la propriété, devraient sortir de terre d'ici à 2014.

L'équipe municipale table sur une augmentation de la population de 1,5 % par an : « *On ne veut pas trop empiéter sur les terres cultivées, le village revendique sa vocation rurale et agricole* ». Le maire ne craint pas les dangers liés à la périurbanisation : « *Saint-Martin n'a rien à voir avec un village-dortoir. Nous avons une école, des commerces et un réseau dynamique d'une quinzaine d'associations. Les nouveaux habitants se sont parfaitement intégrés* ».

*La communauté d'agglomération du Beauvaisis entoure la ville de Beauvais dans le département de l'Oise (60) et la région de Picardie.

D'après « *Nous devons construire pour conserver notre dynamisme !* », 28 janvier 2009, www.LeParisien.fr (consulté le 28 novembre 2011)

Document 3 : Photographie aérienne de Saint-Martin-le-Nœud, 2005



- www.geoportail.fr (consulté le 28 novembre 2011)

Points**Question 1** (Document 1)

a) Comment l'ensemble de la population urbaine a-t-il évolué en France entre 1962 et 2006 ? **0,5**

b) Comparez l'évolution de la répartition de la population urbaine entre les villes-centres, les banlieues et les couronnes périurbaines entre 1962 et 2006. Que constatez-vous ? **1,5**

Question 2 (Document 2)

a) Relevez un élément du texte qui montre comment la population de Saint-Martin-le-Nœud a évolué. **1**

b) Quelles peuvent être les conséquences de cette évolution (deux éléments attendus) ? **1**

Question 3 (Documents 1, 2 et 3)

a) Quels équipements et quels services permettent l'accueil des nouveaux habitants (deux éléments attendus) ? **1**

b) Recopiez le tableau suivant et complétez-le. Vous indiquerez à quel type d'espace urbain correspond chacun des lieux désignés par les lettres **A**, **B** et **C** sur la photographie. Vous relèverez ensuite un élément du paysage qui justifie votre réponse. **3**

Type d'espace urbain	Lettre correspondante	Élément du paysage
Ville-centre		
Banlieue		
Couronne périurbaine		

Paragraphe argumenté**10 points**

À l'aide des documents et de vos connaissances, dans un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, vous présenterez l'organisation de l'espace urbain français, son évolution et ses conséquences.

LES JEUNES ET LES ÉLECTIONS EN FRANCE**Document 1 : Constitution de 1958 (extraits)**

Article 3.

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. [...]

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Document 2 : Le vote des jeunes aux élections

Les jeunes en France représentent environ 15% du corps électoral. [...] Leurs votes peuvent donc peser. Mais encore faut-il qu'ils aillent voter. En effet, les jeunes sont généralement plus abstentionnistes* que leurs aînés. L'élection présidentielle reste la plus mobilisatrice. Mais, au premier tour, en 2002, un record d'abstention avait été obtenu (28% de l'électorat) et les 18-24 ans s'étaient abstenus encore davantage (32%). Pour d'autres scrutins, par exemple pour les élections européennes ou régionales, on enregistre des taux d'abstention nettement plus élevés. Prenons, par exemple, les législatives de 2002 : plus de la moitié des jeunes (51%) sont restés hors de la décision électorale lors du premier tour.

La participation électorale des jeunes est plus fragile, plus inconstante. Il faut des enjeux forts pour inciter les jeunes à aller voter. Par exemple, dans l'entre-deux-tours de la présidentielle de 2002, ils se sont fortement mobilisés et ont voté en grand nombre Jacques Chirac, contre Jean-Marie Le Pen, au second tour du scrutin. Les jeunes ont davantage participé que leurs aînés.

* Abstentionniste : qui ne va pas voter

D'après l'interview d'Anne Muxel, Directrice de recherche au Centre National de Recherche Scientifique, le 12 février 2007. www.tns-sofres.com, consulté le 4 janvier 2012

Document 3 : Affiche du Conseil Général de Seine-et-Marne (2009)



CHOISIR TON
LOOK, C'EST
COOL. CHOISIR
TON AVENIR
AUSSI.

VOTE!

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

INSCRIS-TOI SUR LES
LISTES ÉLECTORALES AVANT
LE 31 DÉCEMBRE 2009.
RENSEIGNEMENTS DANS
TA MAIRIE.

Le conseil des
jeunes seine-et-marnais
s'implique pour
le vote des jeunes.
www.jeunesse77.fr

SEINE-ET-MARNES
CJ77

Conseil Général
SEINE &
MARNE

Photo: Patrick Bouchard

www.jeunesse77.fr, consulté le 4 janvier 2012

Questions**4 points****Question 1** (Documents 1 et 3)**Points****1**

Quelles sont les conditions nécessaires pour être électeur et pour voter en France ?

Question 2 (Document 2)

a) Repérez une différence entre le vote des jeunes et le vote de leurs aînés.

1

b) Quelle raison peut inciter les jeunes à aller voter ?

0,5**Question 3** (Document 3)

a) À qui s'adresse cette affiche ?

0,5

b) Pourquoi, d'après l'affiche, voter c'est « choisir son avenir aussi » ?

1**Paragraphe argumenté****8 points**

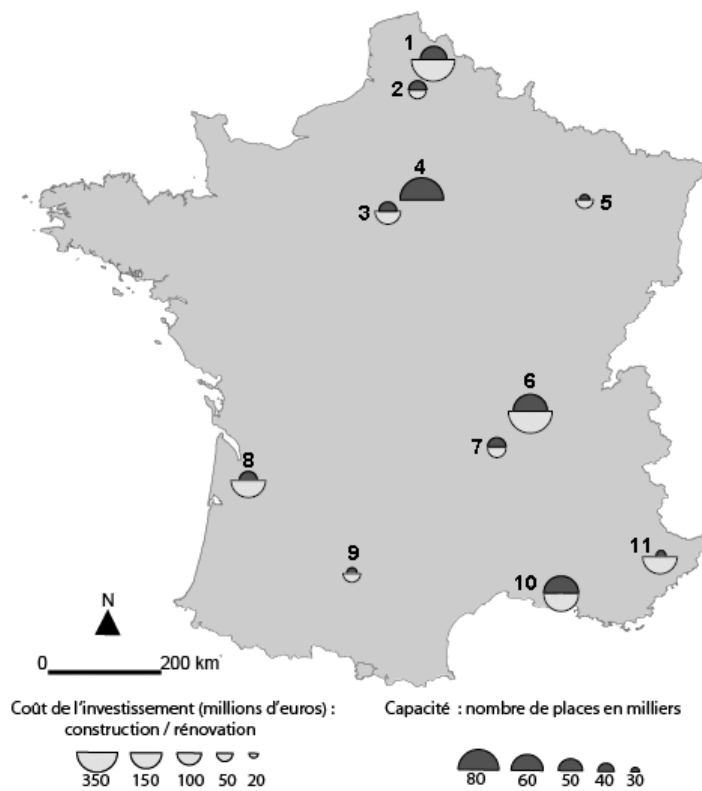
En vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes sur les jeunes et les élections en France.

Vous pouvez par exemple présenter la participation des jeunes aux différentes élections puis montrer l'importance pour les jeunes d'aller voter.

CETTE FEUILLE EST À AGRAFER À VOTRE COPIE**Repérage dans le temps****(3 points)**

Reliez chaque événement à la date qui lui correspond.

Attentats du World Trade Center	•	• 25 mars 1957
Traités de Rome (création de la CEE)	•	• 3 octobre 1990
Réunification allemande	•	• 11 septembre 2001

Repérage dans l'espace**(3 points)**Identifiez **6** villes de votre choix parmi les 11 indiquées ci-dessous en reportant dans le tableau le numéro qui les désigne sur la carte.**Les onze villes retenues pour l'organisation du championnat d'Europe de football en 2016**

Ville	Numéro
Bordeaux	
Lens	
Lille	
Lyon	
Marseille	
Nancy	
Nice	
Paris	
Saint-Denis (93)	
Saint-Etienne	
Toulouse	